



PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Guéret, le 26/01/2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le jury des « Prodiges de la République » se réunit le 29 janvier 2021 pour désigner les Prodiges creusois

Le 14 décembre dernier, Marlène SCHIAPPA, ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur, chargée de la citoyenneté, lançait l'initiative « Les Prodiges de la République », afin de mettre à l'honneur les jeunes femmes et les jeunes hommes qui se distinguent par leur engagement citoyen, et ainsi leur témoigner la reconnaissance de la Nation.

Les candidats obligatoirement âgés de moins de 30 ans devaient être présentés par un tiers. La période d'inscription étant à présent terminée, dans chaque département des Prodiges vont être désignés par un jury.

En Creuse, le jury se réunira le 29 janvier 2021, autour de Brice PETIT, qui a porté haut les couleurs de la Creuse à Koh Lanta, et de la préfète, Virginie DARPHEUILLE, pour examiner chacune des 14 candidatures reçues et choisir les profils retenus.

Un diplôme sera remis aux Prodiges sélectionnés par le jury au cours d'une cérémonie qui se tiendra courant mars 2021, si la situation sanitaire le permet. Ce diplôme, sans avoir valeur de distinction honorifique, doit permettre à ces jeunes gens de valoriser la reconnaissance de leur engagement citoyen, par exemple dans leur insertion professionnelle.

Parmi les Prodiges, le jury devra désigner l'un d'entre eux qui sera récompensé par un chèque de 500 euros et qui représentera le département de la Creuse lors d'une cérémonie nationale que présidera Marlène SCHIAPPA à l'hôtel de Beauvau au printemps 2021.

Contact presse

Cabinet de la Préfète

Maïmouna DIALLO

Tél. : 05.55.51.58.95 – 06.31.79.06.08

Courriel. : maimouna.diallo@creuse.gouv.fr

Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle



www.creuse.gouv.fr



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse